

Le budget—M. Wilson

Canada auraient eu le même effet que celles qu'a présentées le gouvernement hier soir dans son budget. Nous nous en réjouissons tout en nous demandant la raison du délai. Pourquoi ne pas les mettre en œuvre dès maintenant, alors que les taux d'intérêt sont de l'ordre de 20 p. 100, pour qu'elles raniment la croissance de l'économie? On préfère attendre, qui sait, trois, quatre, cinq ou six mois, pour faire d'autres études. Il n'y a pas d'action immédiate.

Certaines dispositions qui découlent du budget de novembre demeurent encore en suspens. Aucune décision n'a été prise, notamment à propos de la déductibilité des intérêts. La mesure sera reportée, examinée de nouveau et ne sera peut-être jamais mise en œuvre. Le climat d'incertitude se maintient et c'est pourquoi les entreprises réduisent leurs investissements.

Le dépôt de la motion des voies et moyens, hier soir, aurait dû se faire de telle sorte que nous puissions en débattre directement à la Chambre et en comité plénier, afin qu'un budget puisse être adopté. Au lieu de cela, les propositions seront soumises à l'examen de comités du secteur privé. A combien de cribles le budget de novembre devra-t-il encore passer? Combien de temps faudra-t-il avant que les députés de la Chambre des communes puissent débattre véritablement de ce budget et qu'ils parviennent à chasser ce terrible climat d'incertitude qu'il a provoqué? Le ministre n'a-t-il pas assez de confiance pour présenter cette mesure législative au Parlement?

Le régime de construction de logements locatifs a été annoncé dans le budget du mois de novembre. Il y a eu une déclaration incroyable de faite hier soir. Le programme ne fonctionne pas; nous le savons. Le ministre nous a dit qu'il ne donnait pas de résultats. Pourtant le gouvernement s'engage dans les documents budgétaires présentés hier soir à faire preuve de souplesse au sujet de montants supérieurs à l'offre actuelle de \$7,500. Le gouvernement va se montrer souple, mais des entreprises immobilières nous disent qu'elles ont l'impression que ce n'est pas \$7,500 mais \$20,000 qu'il faudrait pour arriver à relancer l'industrie du bâtiment. Nous baignons toujours dans l'incertitude. Que signifie la souplesse?

Deux autres éléments des propositions gouvernementales concernant les restrictions des niveaux de rémunération sont encore dans les limbes. Elles ne sont toujours pas définies, ce qui fait douter encore plus que le gouvernement puisse s'acquitter de la tâche et surmonter les problèmes qui nous assaillent.

De surcroît, le gouvernement finasse sur la question du déficit budgétaire. J'ai affirmé que le déficit dépasserait probablement les 20 milliards. J'en suis même sûr. J'espère que le ministre fera préciser par le ministre d'État comment il arrive à ce chiffre pour que nous puissions juger s'il s'agit d'un autre subterfuge du ministre ou si le chiffre du budget est bien exact.

Les dépenses publiques vont augmenter de 20 p. 100. Les députés se souviennent-ils avoir entendu le ministre des Finances parler d'une hausse de 20 p. 100 des dépenses publiques dans son discours d'hier soir? Non, cela ne figurait pas dans le discours. Le ministre a passé cet accroissement sous silence. J'ai parcouru les documents budgétaires pour essayer de voir quel serait le chiffre. A la première ligne d'un paragraphe, il est dit que les dépenses publiques vont augmenter de 15 p. 100. J'ai poursuivi ma lecture. Trois ou quatre paragraphes plus loin, j'ai trouvé une phrase dans le milieu d'un paragraphe qui

dit que l'ensemble des dépenses du gouvernement dans le cadre des comptes nationaux—la mesure la plus précise des dépenses du gouvernement—augmenterait de 20 p. 100. Ce budget est vraiment rempli de subterfuges.

Ce qui nous amène à une autre question, celle de l'indexation. Par son exposé d'hier soir, le ministre a engagé le processus de désindexation. Les impôts vont en réalité augmenter de 1.3 milliard ou de 6 p. 100, mais le budget élimine en même temps un élément crucial de discipline dans les dépenses publiques qui a été adopté sur la proposition de l'honorable Robert Stanfield.

Cependant, il y a quelque chose de plus important que cette discipline, si souhaitable soit-elle alors que les dépenses du gouvernement augmentent de 20 p. 100 depuis deux ans. C'est de savoir jusqu'où on ira avec cette désindexation. Le ministre n'indexera plus certains programmes sociaux et les caisses de retraite de certains Canadiens. Est-ce le commencement de la fin? Le ministre appelle cela une dépense fiscale. Quelles autres dépenses fiscales vont disparaître? Est-ce que cela veut dire que nous serons taxés sur la valeur locative imputée de nos maisons? Est-ce là la prochaine étape? Prélèvera-t-on une taxe sur les gains de capital sur la vente de la résidence principale des Canadiens? Quelles autres taxes le gouvernement imposera-t-il pour satisfaire sa cupidité et sa soif inassouvie d'argent des contribuables? Voilà la question que nous posons au ministre aujourd'hui.

Il y a eu des changements depuis le budget de novembre, dont certains nous ont plu. J'y ai fait allusion hier soir et je ne les répéterai pas. Je signale simplement qu'on a fait 35 changements. N'est-ce pas un signe évident de l'incompétence du ministre et du manque de confiance des Canadiens?

Si ce n'est pas évident, examinons les changements qu'on n'a pas encore apportés au budget de novembre dernier. Hier soir, le ministre n'a pas expliqué pourquoi les prestations dentaires et les prestations d'assurance-santé sont encore taxables. L'association des dentistes nous a dit que ces taxes plus élevées vont frapper les Canadiens à revenus moyen et modeste plus durement que les autres Canadiens. Le ministre ne nous a pas dit pourquoi les avantages spéciaux des employés, surtout dans les secteurs des mines et des ressources naturelles, seront encore taxables. La fin de semaine passée, nous avons entendu parler des problèmes dans les négociations collectives en cours en Colombie-Britannique, où les employés payent une taxe de \$3 l'heure, soit \$19 par jour. Ces employés sont forcés de payer des taxes d'environ \$3,500 ou \$4,000. Pas étonnant que les négociations collectives soient si ardues. C'est le facteur le plus inflationniste du budget de novembre dernier, et nous ne comprenons pas pourquoi le ministre ne l'a pas retiré.

Le ministre ne nous a pas dit non plus pourquoi il n'a pas changé d'idée et continuera à ne pas permettre que l'intérêt sur les fonds empruntés pour contribuer à un régime enregistré d'épargne-retraite soit déductible. C'est une proposition fort cruelle venant de la part du ministre. Elle est cruelle parce que, encore une fois, on s'attaque aux personnes à revenu faible ou moyen, aux personnes qui n'ont pas d'argent disponible. Elles sont obligées d'emprunter aux banques pour se constituer des régimes d'épargne. Toutetois, l'intérêt payé n'est pas déductible.